

élevés sur l'huile de charbon ?

Ce n'est pas difficile à dire : ce sont les compagnies d'assurance contre le feu.

Il y a des gens follement peureux qui s'effraient plus que de raison aux aboiements des chiens sans malice. Il y en a qui ne veulent jamais monter en voiture, encore moins voyager en convoi de chemin de fer ; ils ne sont à l'aise que lorsqu'ils se sentent les pieds bien solides sur "la terre ferme," et ils ne tiennent aucun compte des statistiques qui prouvent que les accidents tuent plus de piétons que de voyageurs par chemin de fer.

Parce qu'un cheval s'emporte, tue le conducteur et met la voiture en pièces, est-ce une raison pour que le genre humain rende les chevaux à la liberté de l'état sauvage ?

Parce qu'un homme est assassiné sur la voie publique, est-ce une raison pour que tous les hommes se tiennent tout tremblants chez eux sous l'égide de leurs femmes ?

Parce que l'on rencontre quelquefois des voleurs, est-ce une raison pour que l'honnête homme ne descende plus dans la rue autrement que les deux mains armées de pistolets, et qu'il se mette en garde contre tout venant comme contre un voleur ?

Eh bien ! il y a des lunatiques qui ne raisonnent pas mieux, et qui refusent de prendre une police d'assurance des plus riches et des plus fiables compagnies, de la *New-York Life* par exemple, pour le motif (notez le bien, ce motif !) qu'il y a eu des compagnies d'assurance qui ont failli à leurs engagements !

Il y a des bonnes compagnies, et il y en a de mauvaises, mais celles-ci sont clair-semées et deviennent de plus en plus rares.

L'on contrefait même la piastre d'or, et qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve-t-il que, puisqu'il y a contrefaçon, la véritable piastre d'or n'existe pas ? Allons ! soyez raisonnables.

Le remède suivant est, paraît-il, infail-

lissime-française contre l'abbé Talbot-Smith et la *Catholic Review*, seront heureux de lire aujourd'hui les lignes suivantes d'un journal publié à Chicago, *The Catholic Home* qui rend justice à nos frères émigrés :

"Est-ce que quelques-uns de nos confrères catholiques n'ont pas été trop sévères contre ceux de nos coreligionnaires canadiens-français de l'Est qui ont organisé dernièrement un mouvement tendant à leur obtenir plus de prêtres de leur propre race, ce qui dans les circonstances actuelles serait plus favorable à la conservation et à l'accroissement de la Sainte Foi ? Il ne serait pas juste de refuser à nos amis de langue française la possession d'un de leurs droits. Qu'en ces matières qui se discutent, il puisse se produire un vrai faux nationalisme, cela appert de quelques paroles du Saint-Père dans une occasion où il s'agissait des Italiens catholiques qui résident aux Etats-Unis.

"Durant l'hiver de 1888-89, au cours d'une encyclique adressée aux archevêques et aux évêques des Etats-Unis, Sa Sainteté attribuait la déplorable condition des immigrants italiens en ce pays particulièrement à la rareté des prêtres parlant l'italien, et, dans son apostolique sollicitude, elle désignait le remède. "Nous avons décidé de vous envoyer pour assistants un certain nombre de prêtres italiens qui, pouvant parler à ces sujets de votre troupeau en leur propre langue, les instruiront mieux de la doctrine et des préceptes chrétiens, et contribueront par leur saint ministère, à améliorer leur situation de bien des manières."

"Après cela, il n'est pas facile de comprendre pourquoi nos amis les Canadiens devraient être blâmés parce qu'ils demandent tout purement pour eux ce que le Pontife suprême a déclaré être de nécessité pour une autre nationalité placée en quelque sorte dans des circonstances analogues."

Nous remercions bien cordiale-

ment David, Chaudière et Frontenac, assis-taient aux funérailles, ainsi que les principaux officiers de ces cours.

Le corps était porté par des forestiers.

M. le curé Desjardins a fait l'absoute, et le Rév. M. Dubé de l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance a célébré l'office divin.

Durant le service, plusieurs hymnes funèbres ont été chantées avec accompagnement d'orgue.

M. le curé Desjardins, chapelain de la cour St-David, a dit une messe basse à l'un des autels latéraux pour le repos de l'âme du défunt.

Au milieu de l'épreuve amère de la séparation, ces sociétés de bienfaisance mutuelles telles que celle des forestiers catholiques offrent une bien douce consolation aux veuves et aux orphelins.

En effet, outre l'assurance de \$1,000 que cette société paie aux héritiers avec la ponctualité la plus admirable, les forestiers se font un devoir de faire des funérailles dignes à leurs frères défunts.

FORT AVANTAGEUX

La compagnie du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix offre aux pèlerins qui se rendent à Sainte-Anne de Beaupré, cet avantage exceptionnel que moyennant le modique prix de transport de \$0.50, ils peuvent quitter Québec dès samedi soir par le train de 6 heures 30 a. m., et ne revenir que mardi midi. La compagnie mérite d'être félicitée de ses efforts pour satisfaire le public voyageur.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce du grand pèlerinage de demain, celui de la conférence Notre-Dame de l'Espérance de la Société Saint Vincent de Paul, pèlerinage dont les recettes seront pour le soutien des pauvres de cette excellente société.

Hommes des classes dirigeantes, aidez L'ASSOCIATION qui veut donner une direction droite au mouvement social.

—A table d'hôte un monsieur roule des yeux, semblant chercher quelque chose.

—Vous désirez ? demande son voisin.

—Des cornichons, monsieur !

—Je voyais bien que vous n'étiez pas dans votre assiette !

—Un drame inconnu.

—Oui, madame, raconte Mme Pipelet, le monsieur du second, qui était si riche, on l'a trouvé mort, la tête sur sa table de travail, où il était en train d'écrire ses dernières volontés.

—Eh bien, il a eu de la veine !

—Comment ça ?

—Etre couché sur son propre testament !

—Dans la boutique d'un perruquier, un client est depuis une demi-heure entre les mains d'un maladroit artiste capillaire.

—Sapristi ! s'écrie le patient, voilà dix fois que vous recommencez ma raie et encore elle est de travers :

Et le garçon de répondre emphatiquement :

"La critique est aisée et la raie difficile."

DIMANCHE, 17 AOÛT

PAR LE CHEMIN DE FER

QUÉBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX



aura lieu le pèlerinage à STE-ANNE DE BEAUPRÉ, de la Société St-Vincent de Paul, conférence Notre-Dame de l'Espérance.

Les trains laisseront Hedleyville à 6 et à 7 heures 35 a. m.

Ce pèlerinage se fera sous la direction du Révd J. H. Feuilteault, chapelain de la société.

Inutile de dire qu'il y aura foule, vu que le but est de venir en venir en aide aux pauvres de la société.

La vente des billets commencera samedi midi au bureau de la compagnie SEULEMENT, coin des rues St-Joseph et du Pont, afin de permettre aux pèlerins de partir par le train de samedi soir à 6 heures 30.

Prix aller et retour, 50 cts. Enfants, moitié prix.

Les billets sont bons pour revenir mardi midi.

Par ordre,

J. H. FEUILTEAULT,

Prêtre.